

# COMMUNIQUÉ

Montréal, le 19 novembre 2012

**NO 26**

AUX AGENTES ET AGENTS  
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« Pour affichage »

## **L'intersyndicale des assurances a choisi Desjardins sécurité financière**

Chères consœurs,  
Chers confrères,

Suite aux appels d'offres lancés dans le cadre du renouvellement de nos assurances par le comité des assurances des syndicats de la fonction publique, dont nous faisons partie, trois compagnies québécoises y ont répondu, soit Desjardins sécurité financière, SSQ et La Capitale.

Le choix de l'intersyndicale s'est tourné vers Desjardins sécurité financière.

En matière d'assurance-maladie, les hausses de primes seront modulées à 2 % par année, ce qui permet d'éviter une trop grande fluctuation des taux. Ce choix permet de mettre des fonds de côté en prévision d'une hausse accrue des frais des médicaments à partir de 2015.

Les montants maximum admissibles par traitement pour les professionnels de la santé augmenteront de 30,00 \$ à 35,00 \$ lors de l'entrée en vigueur en janvier prochain.

Le comité des assurances a décidé d'utiliser un million de dollars parmi les surplus disponibles pour réduire les primes d'assurance-médicaments/maladie de 2013.

Les services de la maison La Vigile seront considérés au même titre que pour les services d'un psychologue.

Vous constaterez aussi une baisse importante des coûts de l'assurance-traitement pour les trois prochaines années (voir tableau ci-dessous - sources SFPQ).

Syndicalement vôtre,

Paul Legault  
Président provincial

PL/gm

*Appel d'offres pour les assurances collectives*

## LE SFPQ CHOISIT DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE

### ASSURANCE MALADIE

Taux de prime \$ par 14 jours			
type de protection			
Santé 1	individuelle	monoparentale	familiale
2012	23.93	29.50	52.67
2013	23.96	29.53	52.73
2014	24.90	30.69	54.80
2015	25.39	31.31	55.89

type de protection			
Santé 2	individuelle	monoparentale	familiale
2012	45.80	57.09	101.48
2013	46.11	57.47	102.15
2014	47.91	59.72	106.15
2015	48.86	60.90	108.26

type de protection			
Santé 3	individuelle	monoparentale	familiale
2012	69.52	91.43	159.35
2013	70.20	92.33	160.93
2014	72.95	95.93	167.21
2015	74.40	97.84	170.52

» Pour plus de détails, consultez le [www.sfpq.qc.ca](http://www.sfpq.qc.ca)

## ASSURANCE VIE

De base du participant Taux de prime par 14 jours, par 1 000\$ d'assurance		
Âge	2012	2013 à 2015
- de 35	0.018	0.015
35 - 39	0.026	0.022
40 - 44	0.041	0.035
45 - 49	0.069	0.059
50 - 54	0.122	0.103
55 - 59	0.220	0.187
60 - 64	0.332	0.282
65 - 69	0.515	0.437
70 - 74	0.769	0.652
75 et plus	1.151	0.976

Retraités et leur conjoint Taux de prime mensuelle par 1 000\$ d'assurance		
Âge	2012	2013 à 2015
50 - 54	0.328	0.285
55 - 59	0.589	0.512
60 - 64	0.872	0.758
65 - 69	1.450	1.260
70 - 74	2.247	1.952
75 et plus	3.179	2.762

Mort et mutilation accidentelles Taux de prime par 14 jours, par 1 000\$ d'assurance	
2012	2013 à 2015
0.012	0.012

Des enfants à charge Taux de prime par 14 jours, par famille	
2012	2013 à 2015
0.130	0.130

Additionnelle vie du participant Taux de prime par 14 jours, par 1 000\$ d'assurance									
2012	Non fumeur		Fumeur		2013 à 2015	Non fumeur		Fumeur	
Âge	femme	homme	femme	homme	Âge	femme	homme	femme	homme
- de 35	0.013	0.020	0.020	0.029	- de 35	0.013	0.020	0.020	0.029
35 - 39	0.017	0.023	0.029	0.038	35 - 39	0.017	0.023	0.029	0.038
40 - 44	0.025	0.032	0.047	0.057	40 - 44	0.025	0.032	0.047	0.057
45 - 49	0.039	0.053	0.073	0.096	45 - 49	0.039	0.053	0.073	0.096
50 - 54	0.059	0.088	0.110	0.159	50 - 54	0.059	0.088	0.110	0.159
55 - 59	0.090	0.147	0.158	0.255	55 - 59	0.090	0.147	0.158	0.255
60 - 64	0.125	0.213	0.210	0.364	60 - 64	0.125	0.213	0.210	0.364

## ASSURANCE TRAITEMENT

TAUX EN % DU SALAIRE				
	2012	2013	2014	2015
Régime de base	0.900%	0.360%	0.360%	0.360%
Régime enrichi	1.160%	0.767%	0.892%	0.953%